Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 8970632
Centre d'intérêt: 751

Evaluation des programmes d'études : français, langue maternelle, cinquième année du secondaire / Ministère de l'éducation, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, Direction du développement de l'évaluation. -- [Québec] : La Direction générale, 1989.
11 p. : ill. ; 28 cm. -- (Feuillet d'information / Ministère de l'éducation du Québec, Direction générale de l'éducation et des ressources didactiques)

Titre de départ de la couv. Code: 16-7545-04 ; 8990-886.

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Ministère de l'éducation. Direction du développement de l'évaluation

Descripteur(s): Français (Langue) * Expression orale * Langue écrite * Compréhension * Examen scolaire * Rendement scolaire * Evaluation de programmes * Programme d'études * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Le document livre la synthèse des résultats obtenus par les élèves de la cinquème année du secondaire dans les épreuves de production orale et de compréhension de l'oral et de l'écrit administrées en mai et en juin 1988. Les résultats à l'épreuve de production d'un discours oral sont très satisfaisants. Les élèves sont le moins habiles à créer l'intérêt de l'auditoire, à fournir des références originales et à structurer leur exposé. A l'épreuve de compréhension d'un discours oral, les élèves obtiennent des résultats satisfaisants dans l'identification d'informations qui concernent la situation et éprouvent de grandes difficultés à réagir au discours. Les résultats à l'épreuve de compréhension du discours écrit sont insatisfaisants. Le taux de réussite y est de 9,7 %, la moyenne, 44,6 %. Les difficultés relevées touchent au traitement du lexique, du narrateur, des signes du discours, des variétés de langues, des valeurs et des données socio-culturelles.

Type de document: d

8970632

Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'évaluation
et des ressources didactiques

16-7545-04

Feuillet d'information
Évaluation des programmes d'études
Français, langue maternelle
Cinquième année du secondaire

Octobre 1989 — Direction du développement de l'évaluation

INTRODUCTION

Le présent feuillet livre la synthèse des résultats obtenus par les élèves de la cinquième année du secondaire dans les épreuves de production orale, de compréhension de l'oral et de compréhension de l'écrit administrées entre le 11 mai et le 15 juin1988.
Un rapport global présentant des analyses détaillées de l'épreuve de production écrite est paru en Janvier 1989 (16-7407-13) et il a été expédié à toutes les commissions scolaires et à tous les établissements privés qui dispensent l'enseignement secondaire.

OBJECTIFS VISÉS

En évaluant le programme de français, langue maternelle, de la cinquième année du secondaire, le ministère de l'Éducation désirait réunir des données

a) sur la qualité du programme d'études et de son implantation,
b) sur l'apprentissage réalisé par les élèves,

afin de suggérer des actions correctives pertinentes.

ÉVALUATION DU PROGRAMME DE FRANÇAIS, LANGUE MATERNELLE, CINQUIÈME ANNÉE DU SECONDAIRE

L'évaluation du programme de français du secondaire s'est faite à l'aide d'instruments de mesure utilisés depuis la conception du programme. L'évaluation de la phase I a eu lieu au moment de l'élaboration du programme et elle s'est terminée en 1979. L'implantation étant terminée depuis deux ans, on évalue maintenant la phase II, soit celle de l'application du programme et la phase III, celle des résultats de cette application.

RÉSULTATS DES ÉLÈVES

Remarques préliminaires

Les données viennent de trois échantillons d'élèves de l'ensemble du Québec qui ont subi les trois épreuves, entre mai et juin 1988.
Les résultats sont ceux de tous les élèves qui font partie de l'échantillon; il n'est donc pas possible d'établir de comparaisons entre les régions du Québec.

Les résultats sont présentés selon les volets du programme de français.

* La forme masculine utilisée dans ce feuillet désigne aussi bien les hommes que les femmes.

1. PRODUCTION D'UN DISCOURS ORAL

1.1 DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a été administrée entre le 11 mai et le 10 juin 1988. On a présenté dix-huit sujets accompagnés de courts textes, parmi lesquels chaque élève devait d'abord faire un premier choix de trois sujets, puis soumettre ces choix à l'enseignant et enfin préparer un exposé à caractère argumentatif à partir du sujet retenu. On devait accorder huit heures de préparation aux élèves, en classe. On devair leur demander de préparer le plan de leur exposé; par ailleurs, on devait avertir les élèves que la lecture d'un texte ne serait pas tolérée, au moment de la présentation.

Trois cent douze exposés ont constitué l'échantillon retenu par le ministère de l'Éducation.

Le graphique qui suit permet d'apprécier l'intérêt des trois cent douze élèves pour l'un ou l'autre des sujets proposés.

Graphique 1 Pourcentage des élèves participants selon les sujets

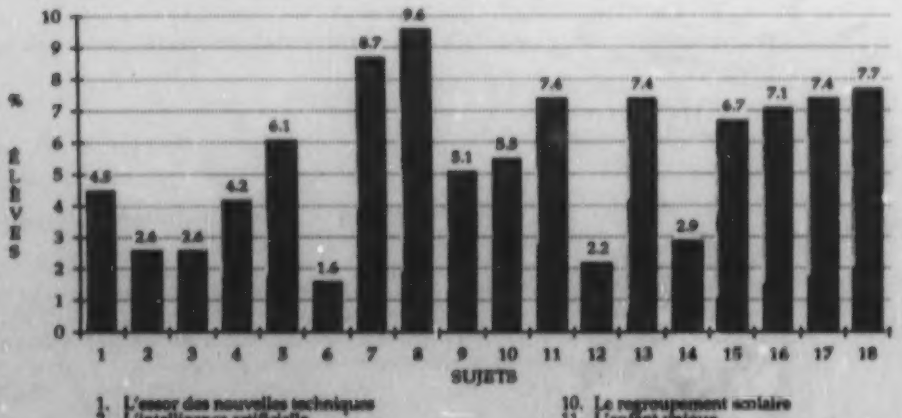

1. L'essor des nouvelles techniques
2. L'intelligence artificielle
3. Les jeunes et la vie actuelle
4. La gratuité des études universitaires
5. La lecture des «romans roses» chez les jeunes
6. Le sentiment d'appartenance des jeunes
7. La confidentialité en matière d'adoption
8. L'utilisation des animaux en recherche
9. L'école et les changements
10. Le regroupement scolaire
11. L'enfant unique
12. Le danger des lignes électriques
13. L'anglais dès la première année du primaire
14. Les cobayes humains
15. Les athlètes et les drogues
16. L'argent de poche
17. L'astrologie
18. Les décrocheurs

La grille de correction compte sept critères: le premier et le deuxième critères concernent la situation de communication, le troisième et le quatrième critères concernent le fonctionement du discours, et le cinquième, le sixième et le septième critères concernent le fonctionnement de la langue. Le tableau qui suit présente les critères et leur poids relatif.

Tableau 1 **Les critères et leur poids relatifs**

Les critères relatifs à la situation de communication	**30 p. 100**
1. L'élève exprime une opinion claire sur le sujet choisi.	15 p. 100
2. L'élève prend des moyens pour créer l'intérêt des auditeurs.	15 p. 100
Les critères relatifs au fonctionnement du discours	**25 p. 100**
3. L'élève se sert de faits, d'exemples, d'énoncés généraux, de références, pour appuyer son opinion.	10 p. 100
4. L'élève présente un exposé structuré.	15 p. 100
Les critères relatifs au fonctionnement de la langue	**45 p. 100**
5. L'élève emploie un vocabulaire précis.	10 p. 100
6. L'élève construit des phrases correctes.	10 p. 100
7. L'élève parle avec une prononciation, un débit, un volume et une intonation appropriés.	25 p. 100

Pour chaque critère, il existe une échelle descriptive à six échelons (de A à F); chacun de ces échelons représente une partie des points relatifs au critère et la cote A indique la note maximale attribuable à l'élève. L'échelle descriptive est construite de telle sorte que l'élève qui satisfait aux exigences du seuil de réussite selon un critère obtient 60 p. 100 des points relatifs à ce dernier; l'élève reçoit une note supérieure ou inférieure si la manifestation évaluée dépasse ces exigences ou si, au contraire, elle est jugée insatisfaisante. Le résultat total est composé des notes obtenues pour chacun des sept critères et la note de passage à l'épreuve est fixée à 60 p. 100 (la cote C).

1.2 RÉSULTATS

Le graphique qui suit présente le résultat global par l'addition des trois parties décrites ci-dessus.

Graphique 2 **Moyenne et taux de réussite des élèves selon la situation de communication, le fonctionnement du discours et le fonctionnement de la langue.**

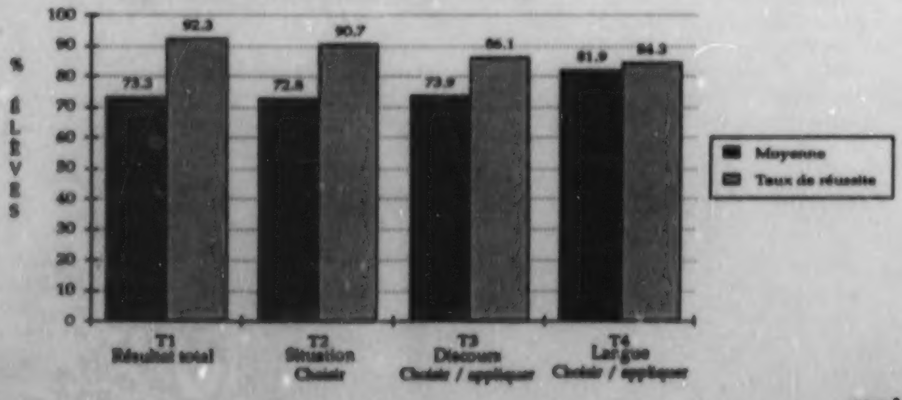

Commentaire

On peut conclure que ces résultats sont très satisfaisants et qu'il n'existe pas d'écart important entre les résultats qui concernent la situation de communication, ceux qui concernent le fonctionnement du discours et ceux qui concernent le fonctionnement de la langue.

Voici la moyenne et le taux de réussite pour chacun des critères de la grille.

Graphique 3 Taux de réussite des élèves selon chacun des critères, par ordre décroissant.

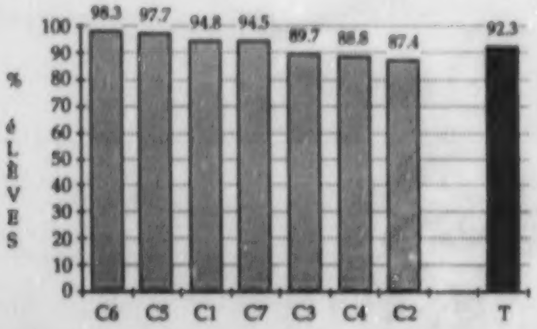

C6. Phrase
C5. Vocabulaire
C1. Énoncé du sujet et opinion
C7. Éléments prosodiques
C3. Argumentation
C4. Structure
C2. Moyens de créer l'intérêt
T . Résultat global (Regroupement des sept critères)

Commentaire

Les taux de réussite sont très élevés: les critères qui concernent la phrase, le vocabulaire, l'énoncé du sujet et l'opinion ainsi que les éléments prosodiques atteignent et dépassent 94 p. 100. On doit tout de même souligner que les élèves sont moins habiles à créer l'intérêt de l'auditoire (critère 2), à fournir des références originales (critère 3) et à structurer leur exposé (critère 4). On peut conclure que les élèves arrivent à exprimer leur opinion sur un sujet mais que le caractère personnel de l'exposé n'est pas assuré. Il conviendrait sans doute de revoir la situation d'évaluation qui conduit trop souvent à des «collages» d'opinions empruntées à divers auteurs.

2. <u>COMPRÉHENSION D'UN DISCOURS ORAL</u>

2.1 DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a été administrée le 14 juin 1988. On a présenté aux élèves un reportage dans lequel deux jeunes exposent leur point de vue sur la façon de se vêtir. L'épreuve se déroulait de la façon suivante: a) présentation du reportage, b) première audition du reportage, c) dix minutes accordées pour répondre aux six premières questions, d) deuxième audition du reportage, e) trente-trois minutes accordées pour répondre au deuxième bloc de questions et pour réviser les réponses aux six premières questions.

2.2 RÉSULTATS

Le graphique qui suit présente la moyenne et le taux de réussite selon l'objet des questions.

Graphique 4 Moyenne et taux de réussite selon l'objet des questions et selon le sexe.

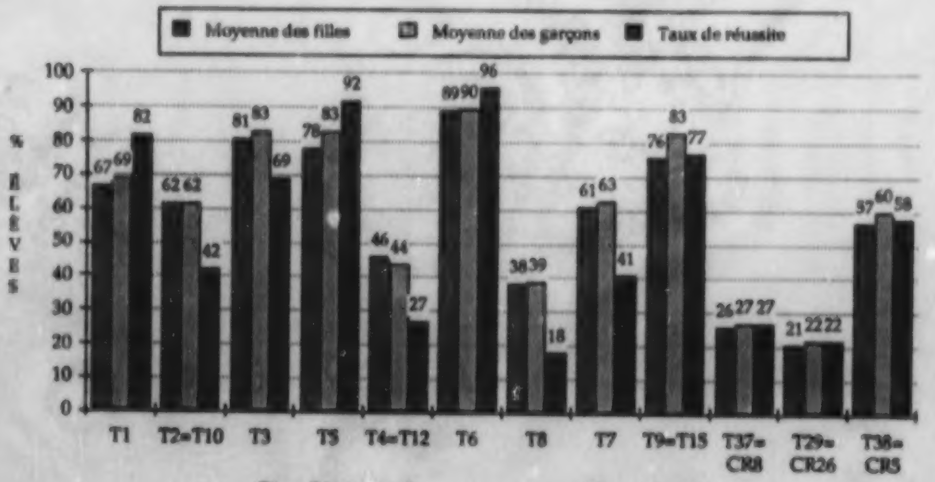

T1: .... Résultat total
T2=T10: .... Sujet
T3: .... Faits
T5: .... Faits
T4=T12: .... Objectivité
T6: .... Aspects
T8: .... Aspects
T7=T14: ... Lexique (mots)
T9=T15: .... Sujet 3.1
T37=CR8: .... Époque
T29=CR26: .... Rapports
T38=CR5: .... Niveau et variété de la langue

Commentaire

On constate que les résultats des élèves sont plus faibles que dans le cas de la production d'un discours oral. Les moyennes varient entre 89,7 p. 100 et 21,6 p. 100, dans les cas de la compréhension d'un discours oral alors qu'elles se situent entre 81,9 p. 100 et 72,8 p. 100 dans le cas de la production d'un discours oral.

La présentation des résultats d'après la grille de la Définition du domaine d'évaluation de la compréhension d'un discours oral montre bien où se situent les plus grandes difficultés des élèves.

Tableau 2 **Moyenne et taux de réussite par habileté et par manifestation (Compréhension d'un discours oral)**

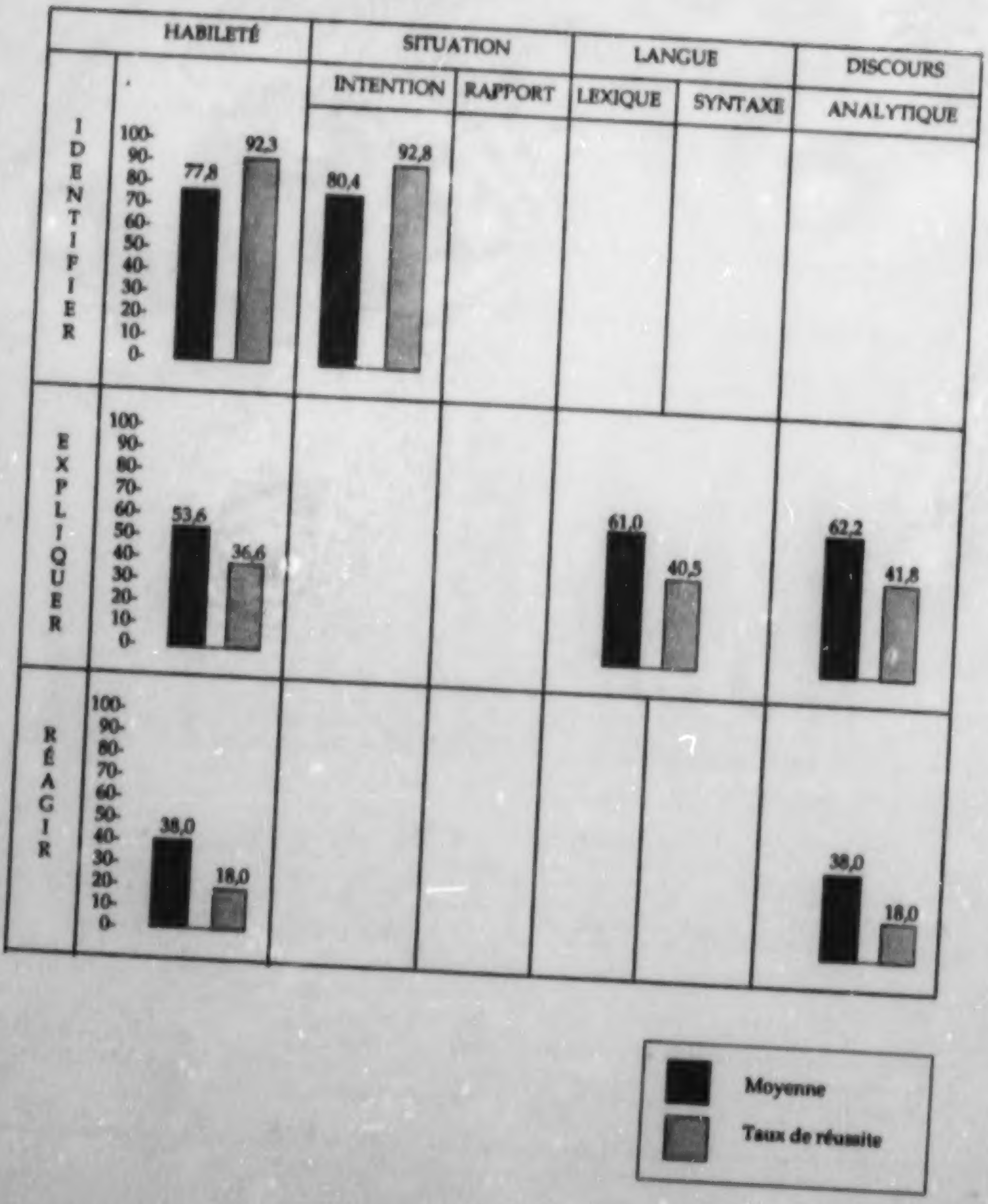

Commentaire

On s'aperçoit bien que les résultats correspondent à la complexité des habiletés et des éléments de «contenu» du programme. Les élèves obtiennent des résultats satisfaisants dans l'identification d'informations qui concernent la situation : il s'agit de la dimension la moins complexe du domaine et de l'élément de «contenu» le plus accessible. Par ailleurs, ils éprouvent de grandes difficultés quand il s'agit de réagir à ce qui concerne le discours: il s'agit de la dimension la plus complexe du domaine et d'un élément du «contenu» moins accessible que la situation.

3. COMPRÉHENSION D'UN DISCOURS ÉCRIT

3.1 DESCRIPTION DE L'ÉPREUVE

L'épreuve a été administrée le 15 juin 1988. Elle portait sur le deuxième chapitre d'un roman de Bernard Clavel, Harricana. Dans ce roman, l'auteur raconte les débuts de la colonisation des terres qui s'étendent du Saint-Laurent à l'Outaouais. La durée de l'épreuve était de trois heures et l'élève devait répondre à vingt et une questions. Le groupe échantillon est constitué de 453 élèves.

3.2 RÉSULTATS

Le graphique qui suit présente une vue globale des résultats selon l'objet des questions.

Graphique 5 Moyenne et taux de réussite selon l'objet des questions.

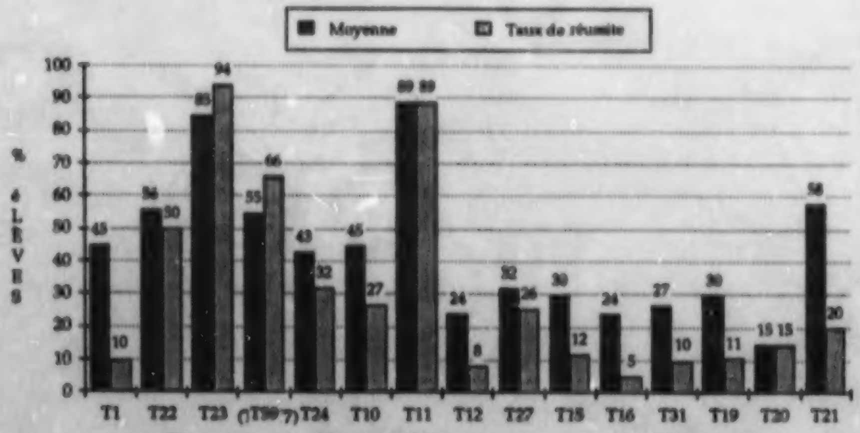

T1		Résultat global	(les 52 éléments)
T22	(T2+T4)	Caractères / Personnages	(1 à 8, 12, 13)
T23	(T3+T9)	Rapports / Personnages	(9, 10, 11, 29, 30)
«T39»	(T5+T7)	Actions principales	(14, 15, 24, 25, 26)
T24	(T6+T8)	Personnages Attitudes / Narrateur	(16 à 23, 27, 28)
T10	(=T25)	Personnages / Valeurs	(31, 32)
T11	(=T34)	Pronoms	(33)
T12	(=T26)	Narrateur / Personnages	(34, 35)
T27	(T13+T14)	Époque / Socioculturel	(36 à 39)
T15	(=T29)	Variété de langue	(40 à 41)
T16	(=T33)	Lexique	(42 à 45)
T31	(T17+T18)	Signes du discours	(46, 47)
T19	(=T32)	Évocation	(48, 49)
T20	(=T35)	Lecteur / Personnages	(50)
T21	(=T36)	Rapport / Conjonction	(51 à 52)

Commentaire

Si l'on considère la moyenne globale (44,6 p. 100) et le taux de réussite (9,7 p. 100), les résultats sont insatisfaisants. Les moyennes varient entre 89, 4 p. 100 et 15, 3 p. 100. Les élèves ont obtenu des résultats très satisfaisants dans le cas des pronoms, des rapports entre l'émetteur, le récepteur et le message des personnages, mais ils ont échoué quand il s'agissait de traiter le lexique, le narrateur , les signes du discours, les variétés de langue, les valeurs, l'époque, les données socioculturelles et l'évocation.

La présentation des résultats d'après la grille de la Définition du domaine d'évaluation de la comphéhension d'un discours écrit montre bien où se situent les plus grandes difficultés des élèves.

Tableau 2 **Moyenne et taux de réussite par habileté et par manifestation (Compréhension d'un discours écrit)**

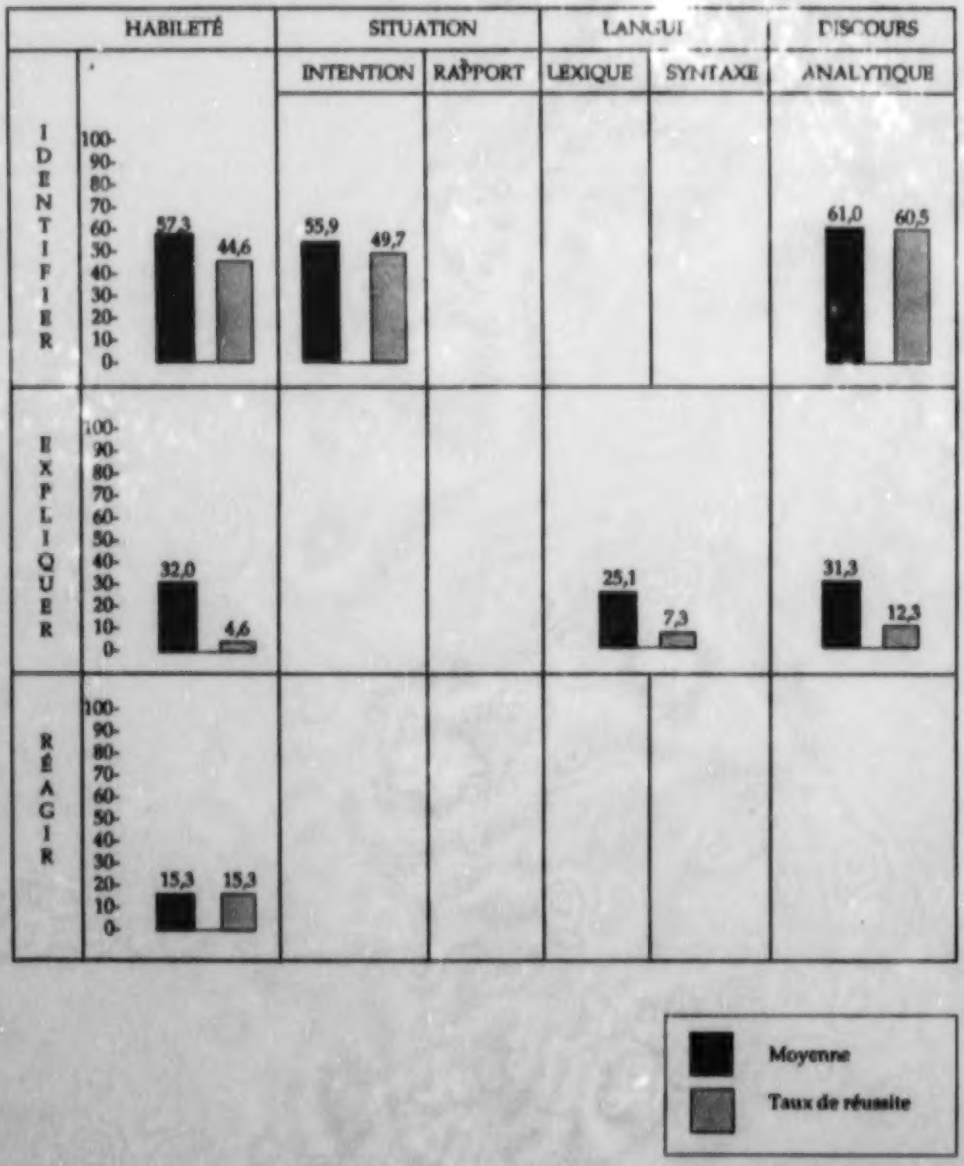

Commentaire

On s'aperçoit bien que les résultats correspondent à la complexité des habiletés et des éléments de «contenu» du programme: les élèves obtiennent des résultats satisfaisants dans l'**identification** d'informations qui concernent le discours: il s'agit de l'habileté la moins complexe du domaine et de la partie du «contenu» à laquelle les enseignants accordent beaucoup d'importance. Ils éprouvent plus de difficulté quand il s'agit d'**expliquer** des informations qui concernent la langue et le discours: il s'agit d'une habileté plus complexe et les élèves ne maîtrisent pas suffisamment la langue et les types de discours pour en expliquer le fonctionnement. Enfin, ils éprouvent de grandes difficultés quand il s'agit de **réagir** même à des informations qui concernent **la situation**: il s'agit de la dimension la plus complexe du domaine d'évaluation. On peut conclure que ce portrait correspond à la clientèle scolaire de la 5e année du secondaire mais qu'il est nécessaire d'apporter des mesures de correction, soit dans le programme, soit dans des directives, si l'on souhaite former des lecteurs plus compétents.

ACTIONS À ENVISAGER

Les résultats obtenus par les trois échantillons d'élèves dans les épreuves de production d'un discours oral, de comphéhension d'un discours oral et de compréhension d'un discours écrit montrent que:

1. une Définiton du domaine d'évaluation sommative devrait être présentée aux enseignants le plus tôt possible: cette définition devrait toucher tous les volets du programme.
   Ces données essentielles permettraient que des efforts accrus soient consacrés, en classe, au développement de l'habileté à expliquer et à réagir, particulièrement quand il s'agit du fonctionnement du discours et du fonctionnement de la langue;

2. des ateliers de perfectionnement devraient être offerts aux conseillers pédagogiques et aux enseignants.
   Cette formation pourrait garantir une convergence plus grande dans l'interprétation des données qui concernent l'évaluation sommative;

3. des modèles d'épreuves qui respectent la Définition du domaine devraient être mis à la disposition des enseignants.
   Il est peu probable que les enseignants disposent du temps nécessaire pour construire ces instruments d'évaluation;

4. les auteurs de matériel didactique devraient être invités à tenir compte de la Définition du domaine d'évaluation sommative pour les divers volets du programme.
   Ainsi, les auteurs pourraient proposer aux élèves et aux enseignants des activités propres à aider les uns et les autres dans le développement de l'habileté langagière.